

Saint-Jean-d'Angély

La Petite Graine prend racine

AGRICULTURE

La filière bio La Petite Graine, portée par le Pôle d'économie solidaire en Vals de Saintonge, va voir le jour

Le 29 novembre 2016, le Pôle territorial de coopération économique (PTCE) en Vals de Saintonge lançait son projet de création de filière maraîchage bio. « L'idée était de solliciter les 1 400 agriculteurs qui exploitent les 70 000 hectares de terres des Vals de Saintonge pour qu'un certain nombre d'entre eux nous louent trois hectares afin de créer des micro-fermes. Et ce dans le but de revitaliser notre territoire, recréer des emplois et nourrir la population », rappelle Gabriel Delicourt, président du pôle.

Cela pouvait paraître utopique mais un an après, jour pour jour, le pari est tenu. « Nous avons réussi à mobiliser des partenaires et réunir un solide Comité de pilotage », poursuit Marina Mothes, bénévole. Néanmoins, rien ne s'est véritablement passé comme prévu. « Nous nous sommes finalement orientés vers la création d'une coopérative de consommateurs pour produire des légumes et de l'agroforesterie fruitière pour les transformer et les commercialiser par le biais de circuits commerciaux sécurisés (dont celui de la



Marina Mothes et Gabriel Delicourt sont à l'initiative du projet La Petite Graine. PHOTO P.-H. GRENON

Coop Atlantique, partenaire du projet) ou en vente directe», précise Gabriel Delicourt.

Dix hectares pour commencer

Une autre bonne nouvelle est venue concrétiser le projet. « Nous venons de conclure un partenariat avec le Syndicat des eaux de Charente-Maritime qui nous met à disposition les dix premiers hectares et une ferme au Bouil de Chambon. Il cherchait des maraîchers bio pour protéger les nappes phréatiques », ajoute-t-il. La parcelle se situe dans la vallée de l'Arnoult, proche de Sainte-Rade-

gonde, et non en Vals de Saintonge comme espéré initialement... Mais ça ne pourrait être qu'une question de temps. « On a élargi pour interpellé un maximum de souscripteurs, qu'ils soient de Jonzac, Saintes, Surgères, Royan, Rochefort, Cognac voir La Rochelle », explique le président du PTCE.

Mercredi soir (1), une réunion publique est organisée. À cette occasion, la souscription au capital social sera lancée. « Nous avons mis le ticket d'entrée à 25 euros, on table sur 1 000 coopérateurs et 100 000 euros. De son côté, la fondation de coo-

pératives Idecra mettra 50 000 euros, ce qui nous permettrait de démarrer avec un capital social de 150 000 euros », annonce Gabriel Delicourt.

La Petite Graine sera définitivement lancée le 20 janvier prochain, lors d'une assemblée générale fondatrice, pour un début de production prévu en septembre.

Pierre-Henri Grenon

(1) Réunion publique mercredi, à 20 heures, à la salle Aliénor-d'Aquitaine. Renseignements au 09 53 50 27 59 ou au 06 42 82 27 10.